

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 669

Artikel: Indice des prix : plus deux, moins deux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024765>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INDICE DES PRIX

Plus deux, moins deux

Beat Kappeler, dans la presse syndicale, rappelle que la hausse des loyers a participé pour près de 2% à la hausse des prix de 5,5% en 1982.

Et de souligner que cette hausse aurait été évitable pour une part si la Banque Nationale Suisse n'avait pas sciemment — qu'on se réfère aux déclarations de ses dirigeants! — laissé le loyer de l'argent suisse subir l'attractivité des taux étrangers et toléré une considérable exportation de capitaux.

Kappeler constate que la manipulation du taux hypothécaire n'est pas un bon outil de contrôle de la conjoncture, parce que nous sommes le pays au monde qui détient, par tête d'habitant, la dette foncière la plus élevée. La manipulation du taux hypothécaire amplifie exagérément, élargit démesurément les variations du loyer de l'argent, et de surcroît ses effets se déploient avec une lenteur perturbatrice.

Favoriser une hausse des prix pour calmer l'inflation n'avait de sens dans l'optique BNS que si la pleine compensation du renchérissement était contestée, voire refusée et le pouvoir d'achat limité.

Conséquemment, la Banque Nationale Suisse s'y est employée. Les milieux syndicalistes suisses affirment que si les banques suisses sont parties en flèche, les premières, dans la non-compensation intégrale de la hausse des prix, c'est à l'instigation pressante de la BNS.

On s'étonne de l'absence de claire demande d'explications.

TÉLÉGRAMME À LA BNS

La baisse spectaculaire du marché du pétrole et ses répercussions sur l'indice des prix, qui en sera calmé d'autant, nous pousse à intervenir en toute urgence près de M. Leutwiler, président de la direction générale de la Banque Nationale Suisse qui, à chaque hausse, demande que le pétrole soit sorti de l'indice.

D'où le télégramme suivant:

«Baisse mondiale mazout, conjuguée avec baisse dollar, hausse franc suisse, va influencer indice prix. Attendons toute urgence déclaration publique: sortir mazout indice des prix. Nécessaire pour cohérence pensée, utile pour meilleur pouvoir d'achat salariés.»

EN BREF

Le synode des évêques demandait que «chaque nation reconnaisse légalement l'objection de conscience et lui donne un statut». Le synode de l'Eglise catholique dans notre pays avait, lui aussi, demandé aux autorités compétentes de «reconnaître légalement le droit à un service civil». La commission nationale suisse Justice et paix s'était prononcée en faveur de l'initiative populaire «pour un authentique service civil basé sur la preuve par l'acte». Et voici que le Parti démocrate-chrétien vient de publier dans son service de presse un avis nettement défavorable à ladite initiative... Prélude à des manœuvres délicates dans le landernau

catholique helvétique? Prélude à une prise de position mi-chair mi-poisson comme les responsables du PDC en ont le secret? Voici en tout cas un débat qui s'annonce fumeux dans les milieux traditionnellement conservateurs.

* * *

Plaisir de trouver dans les kiosques à journaux un hebdomadaire syndical: «FOBB», organe du bâtiment et du bois, nouvelle présentation claire et probablement beaucoup mieux adaptée à son public que l'ancienne formule. L'homologue (bimensuel) de «FOBB» en Suisse allemande, «Bau + Holz» s'était lui aussi, depuis quelque temps,

régénéré dans le fond et dans la forme, au point de devenir un des organes syndicaux les plus attractifs et les plus intéressants du pays. Il y a peut-être quelque chose de changé au royaume divisé de la presse syndicale.

* * *

L'Ecole des Hautes Etudes commerciales de l'Université de Lausanne organise un symposium sur les «conséquences économiques du vieillissement démographique». Evidemment, Pierre Gilliard, auteur notamment de «Vieillir aujourd'hui et demain», et professeur à l'Université de Lausanne, ne figure pas sur la liste des conférenciers. On y trouve en revanche l'inévitable Jean-Pascal Delamuraz, et Félicien Morel, qui aurait été bien inspiré d'éviter cette compromission. A noter l'exploitation du pouvoir d'achat des rentiers, sous le couvert des «nouvelles politique de recherche-vente et marketing», présentées par M. Jean-François Bourgeois, directeur du Bureau pour les questions du 3^e âge de la Fédération des coopératives Migros.

* * *

«Gabrielle Nanchen s'ennuie de Berne, elle vise les Etats» («24 Heures»). «Candidature Nanchen au Conseil des Etats? Prématuré, répond l'intéressée» («Tribune-Le Matin»). «Gabrielle Nanchen peut-être candidate aux Etats» («Journal de Genève»). «Ce n'est pas une surprise, Gabrielle Nanchen de retour» («La Suisse»). «M^{me} Gabrielle Nanchen, candidate au Conseil des Etats» («Nouvelliste»). A chaque journal son titre et ses certitudes, le lecteur fera le tri, s'il en a la possibilité. Le quotidien valaisan développe la «nouvelle», sous le titre «Deux femmes, deux têtes de liste»: «(...) Le Parti socialiste a besoin d'une candidature de combat pour cet automne. Celle qui s'offre à lui possède cette caractéristique principale. Les dirigeants du PS ne pourront pas négliger cet atout électoral, quitte à présenter aux électeurs deux femmes comme têtes de liste (Françoise Vannay au National, Gabrielle Nanchen pour les Etats, ndlr).» Merci pour elles.